



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



25109113

Déposé / Reçu le

21 AOUT 2025

**au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles**

N° d'entreprise : **0870 672 295**

Nom

(en entier) : **Le Parascolaire d'Uccle**

(en abrégé) :

Forme légale : **Association Sans But Lucratif**

Adresse complète du siège : **Rue de Stalle, 77 à 1180 Uccle**

Objet de l'acte : Démission des membres sortants et désignation des nouveaux membres

Extrait du Procès Verbal de l'Assemblée Générale Constitutive du 10 juin 2025

L'Assemblée acte la démission des membres sortants.

Administrateurs sortants:

- Lakhoufi Bouybaouan Alham
- Larosi Habti Chaymae
- Sirtaine Isabelle
- Van Meerbeek Jean-louis
- Becker Bjorn
- Beyens François
- Dillies Boris

Elle désigne comme nouveaux membres de l'Assemblée Générale les personnes suivantes.

Administrateurs:

- Pablo Caller I Salas
- Rania Bey
- Edith De Coene
- Valentine Delwart
- Amandine Eggermont
- Hélène Gutt
- Nicolas Honoré
- Alexandre Somma
- Frédéric Tits
- Philippe Wagnies

Conformément aux statuts, l'ensemble des membres de l'Assemblée Générale forment également le Conseil d'Administration.

Sur proposition du Collège, les postes suivants sont attribués :

- Administrateur-délégué : Valentine Delwart
- Président de l'ASBL : Frédéric Tits

L'Assemblée valide ces désignations

Frédéric Tits

Administrateur-Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/08/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)